

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/03/2021

L'an deux mil vingt et un le dix-neuf mars à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint JEAN LE COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de Monsieur Éric BONNET, Maire, suivant convocation du 11 mars 2021.

Présents : BONNET Eric, SAINT VIGNES Maryse, LACAZE Stéphane, BOUE Emilie, ABADIE Eric, SOENEN Antoine, MORLAAS-COURTIES Pascal, BARBE-MORLAAS-COURTIES Marie-Line, DUPUY Sylvain, AUBIAN Jean Bernard, DARNAUD Didier

Secrétaire de séance : LACAZE Stéphane

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du 10 février 2020
- Délibération : Approbation du compte administratif 2020
- Délibération : Approbation du compte de gestion 2020
- Délibération : Affectation des résultats 2020
- Délibération : Vote du budget 2021
- Délibération : Attribution subventions aux associations
- Dossier adressage
- Questions Diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 FEVRIER 2021

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu à l'unanimité.

Il ressort concernant le budget communal

- en section fonctionnement un excédent de 32 816.59 €
- en section investissement un déficit de 21 710.30€

Il ressort concernant le budget photovoltaïque

- en section fonctionnement un excédent de 9 675 €
- en section investissement un excédent de 22 261.41 €

Il ressort concernant le budget assainissement

- en section fonctionnement un excédent de 2 338.77 €
- en section investissement un excédent de 20 031.01 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Le Conseil Municipal APPROUVE le report des résultats 2020 sur le budget 2021.

VOTE BUDGET 2021

Le Conseil Municipal approuve le budget 2021 et reste dans la continuité du budget 2020.

ATTRIBUTION DES SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Il est a noté que M DESAINDES Claude a proposé de ne pas recevoir cette subvention cette année compte tenu de l'inactivité actuelle.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser aux associations les mêmes montants qu'en 2020 malgré le contexte sanitaire actuel.

DOSSIER ADRESSAGE

La commission concernant l'adressage se réunira prochainement afin travailler les fichiers des adresses pour le publipostage destinées aux administrés.

QUESTIONS DIVERSES

- Le pylône relais de téléphone portable vient d'être mis en place et est en attente des antennes des opérateurs.
- Les plateformes béton pour accueillir les tables piques et table de jeux ont été réalisées.
- Le socle béton qui va recevoir l'abribus en bordure la nationale 21 est fait, l'abribus devrait être installé semaine prochaine.
- Le terrassement de la salle de sport permettant de réaliser l'accès PMR a été fait, le sol final en béton désactivé sera réalisé très prochainement.

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H00